



# Ville de Coquelles

Ville du tunnel sous la Manche

Le 23 mars 2026  
Le Maire de Coquelles

**CM 2026-I du 21 mars 2026**

## **CERTIFICAT**

**MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE QUE LES QUESTIONS QUI SUIVENT ONT ETE DEBATTUES A L'OCCASION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

La séance ouverte, à la demande de Monsieur le Maire, les membres de l'Assemblée n'ont fait aucune remarque concernant la précédente séance du Conseil Municipal. Son compte rendu est définitivement adopté. Ont été traitées à l'occasion de la présente séance les questions suivantes :

### **I / ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

- 01 ELECTION DU MAIRE.
- 02 Détermination du nombre d'adjoints.
- 03 Election des adjoints.

### **II / FINANCES**

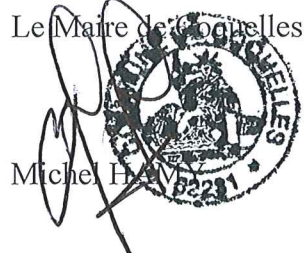
- 04 Détermination des indemnités des élus locaux.
- 05 Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.

### **III / PERSONNEL**

- 06 Création des postes de saisonniers 2026 pour les Services Techniques (à compter du 01/04/2026).

### **IV / DIVERS**

- Questions orales.

Le Maire de Coquelles  
  
Michel H.